

**ANALYSE  
FINANCITÉ**

**AUTEUR·RICE·S**  
HICHAM BEKKALI, ANNE FILY,  
MORGANE KUBICKI



# QUE PRÉVOIT L'ARIZONA EN MATIÈRE DE FINANCE ?

MARS 2025



**Financité**

Nous avons décortiqué l'accord de gouvernement pour déterminer comment il allait influencer le secteur bancaire et ses clients.

En quelques mots :

- Analyse des mesures sur le secteur bancaire : accès à l'argent liquide, fracture numérique, service bancaire de base, concurrence, lutte contre la fraude, surendettement, crédit hypothécaire, comptes d'épargne, vente des « bijoux de famille »
- Analyse des mesures en matière de fiscalité : libéralités
- Analyse des mesures en matière de transition

**Mots clés liés à cette analyse** : inclusion financière, épargne

## Introduction

Début février, après 236 jours de négociations, un accord est intervenu pour mettre en place un nouveau gouvernement fédéral. Ce nouveau gouvernement, orienté à droite, a publié un accord de gouvernement de 200 pages portant sur les matières fédérales. Nous proposons ici d'analyser les mesures annoncées qui concernent le secteur bancaire, la fiscalité et la transition.

## 1 Secteur bancaire

### 1.1 Argent liquide

Bon point : ce gouvernement n'envisage pas la réduction drastique de l'usage du cash en Belgique comme l'avait fait le précédent gouvernement. Mais il manque d'ambition : si le gouvernement annonce vouloir imposer aux banques de garantir un nombre suffisant de distributeurs de billets dans l'espace public avec promesse d'en passer par la loi, ce n'est que si les objectifs de l'accord conclu par le précédent gouvernement que nous avons toujours critiqué pour ses nombreuses insuffisances ne sont pas atteints. Et cette évaluation ne sera pas faite avant 2026 !

La promesse de lever les règles qui empêchent l'installation de distributeurs dans les établissements commerciaux n'est pas une mauvaise nouvelle, mais cette solution n'est qu'une mesure d'appoint.

### 1.2 Fracture numérique

Le gouvernement annonce vouloir entamer des consultations avec le secteur bancaire afin de prolonger le protocole existant relatif au service bancaire universel (compte de paiement à destination des personnes ayant des difficultés avec le numérique). Sait-il que le secteur bancaire s'est déjà engagé en juin 2024 à maintenir ce service

**Que prévoit l'Arizona en matière de finance ?**

pour une durée illimitée ? Il eut été préférable que le gouvernement s'engage à l'améliorer et en diminuer le tarif.

Le gouvernement prévoit d'élaborer un cadre juridique, en collaboration avec la Banque nationale de Belgique et l'Autorité des services et marchés financiers, pour ouvrir le réseau d'agences de bpost à des services de base pour lutter contre la diminution du nombre de guichets bancaires. Voilà une mesure qui laisse bien perplexe ! Actuellement les agences bpost ne servent que les client·e·s de BNP Paribas Fortis dans le cadre d'un partenariat commercial entre les deux entreprises qui expire le 31 décembre 2028. Est-ce à dire que la décision de ne pas le renouveler a déjà été prise ?

### *1.3 Service bancaire de base*

Il est prévu que le gouvernement procède à la révision de la législation relative au service bancaire de base et y apporte les ajustements nécessaires, tant en ce qui concerne les entreprises, les missions diplomatiques, les ACP et les associations qu'en ce qui concerne le service bancaire de base pour les particuliers. Si l'objectif est de faciliter l'accès au service bancaire de base pour tous ces publics, c'est un bon point.

### *1.4 Concurrence*

Il est prévu d'améliorer la mobilité des client·e·s, notamment via une meilleure information et en envisageant la portabilité des numéros de compte. Cette mesure, qui relève du niveau européen, est demandée depuis longtemps par Financité pour ce secteur où la concurrence est quasi inexistante.

### *1.5 Lutte contre la fraude*

Les fraudes dues au phishing et autres techniques pour escroquer les détenteurs de comptes ont explosé. Les escrocs se sont professionnalisés, mais les banques sont toujours réticentes à indemniser les victimes prétextant qu'elles ont fait preuve de négligence grave. Le gouvernement promet de s'attaquer au problème au niveau européen par la modification de la législation sur les services de paiement et au niveau national en prévoyant des sanctions contre les banques.

### *1.6 Surendettement*

L'accord de gouvernement fait une large part à la question du traitement du surendettement avec une approche de la carotte et du bâton. Parmi les bonnes nouvelles, on trouve la volonté de lutter contre l'industrie de la dette, le développement de campagnes d'information visant à mieux informer les personnes concernées des différents niveaux d'aide en matière d'endettement, comme la possibilité de se faire accompagner devant le juge de paix.

Mais d'autres mesures interrogent : si la mise en place de systèmes d'alerte précoce par

## **Que prévoit l'Arizona en matière de finance ?**

certain créanciers (ex. : entreprises de services publics et hôpitaux) d'un risque de surendettement semble a priori constituer une bonne mesure, pourquoi communiquer l'information aux autorités et acteurs locaux ? Que vont-ils en faire ?

Il est aussi prévu de réformer le règlement collectif de dettes qui est en perte de vitesse depuis plusieurs années. Le gouvernement annonce une procédure plus rapide, mais prévoit aussi un régime de sanctions en cas de non-respect des conditions.

Pour tous les signataires d'un PIIS, l'accompagnement budgétaire, voire la gestion du budget, devient obligatoire. Et ce quelle que soit la raison pour laquelle une personne a demandé de l'aide ?

### *1.7 Crédit hypothécaire*

Il est prévu d'inscrire dans la loi que le contrat de vente d'un bien immobilier sera automatiquement assorti d'une condition suspensive jusqu'à l'obtention du crédit hypothécaire et que sans cette condition le contrat ne sera pas valable. C'est une très bonne mesure qui permettra de garantir la sécurité financière des acheteurs.

### *1.8 Comptes d'épargne*

Il est prévu de prendre à court terme des mesures pour réduire les écarts entre les taux d'intérêt des comptes d'épargne, à la condition qu'elles soient acceptées par la Banque nationale de Belgique qui n'a jamais jusqu'à présent jamais été en faveur de mesures d'intervention sur la rémunération des comptes d'épargne afin, selon la Banque nationale de Belgique, de ne pas mettre à mal la rentabilité, la gestion des risques de taux d'intérêt et la solvabilité des banques et, par extension, la stabilité financière.

On notera qu'aucune mesure n'est réellement prévue en faveur des épargnants : pas de suppression de la prime de fidélité et d'instauration d'un taux unique plus facile à comprendre, pas d'instauration d'un compte d'épargne plus rémunérateur pour les épargnants à faible revenu.

### *1.9 Vente des « bijoux de famille »*

L'État belge pourrait revendre des participations qu'il détient, par exemple, dans des banques afin de financer le secteur de la défense. Financité s'inquiète d'une privatisation de Belfius, notamment en termes d'emploi et de financement des pouvoirs publics. Plus que de laisser Belfius se comporter comme une banque privée, Financité soutient l'idée d'une véritable banque publique pour soutenir certains secteurs cruciaux (énergie, bâtiments, transports, agriculture...). Concernant la vente des participations de la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPIM) dans BNP Paribas, la Belgique manque une opportunité d'influencer la politique de la banque qui contrôle BNP Paribas Fortis, où 500 emplois sont menacés, et où la majorité des bénéfices sont envoyés sous forme de dividendes vers Paris.

## **Que prévoit l'Arizona en matière de finance ?**

## 2 Fiscalité

### 2.1 Libéralités

Dans sa chasse aux réductions des dépenses, le nouveau gouvernement projette de diminuer le remboursement accordé aux dons déductibles. La déductibilité des dons à des associations passera de 45 % à 30 %. C'est une mauvaise nouvelle pour le secteur associatif déjà largement fragilisé. D'autant que cette mesure devrait rapporter un montant limité au gouvernement. En Belgique, ces dons s'élèvent annuellement à 350 millions d'euros, ce qui porterait l'économie réalisée à seulement 30 millions d'euros.

### 2.2 Taxation de 10% des plus-values sur les actifs financiers, y compris les actifs cryptos

Un premier pas timide, d'autant que les 10.000 premiers euros gagnés seront exonérés d'impôts. Financité est plutôt favorable à une taxe sur la richesse modulée en plusieurs tranches, démarrant par un impôt de 1 % sur les patrimoines nets compris entre un et dix millions d'euros, puis de 2 % sur les fortunes de dix à cent millions, 3 % sur celles de cent millions à un milliard et, enfin, de 4 % sur celles qui dépassent le milliard.

Parmi les mesures fiscales, on note aussi la disparition de la déduction fédérale des intérêts pour les logements autres que la résidence principale.

## 3 Transition

### 3.1 Innovation technologique et croissance

Le programme se contente de mentionner l'innovation technologique et la croissance comme moteurs de la transition. Une transition juste ne peut pas se faire sans remettre en question nos modes de consommation, ce gouvernement n'a aucune ambition dans ce sens.

### 3.2 Mobiliser l'épargne pour les projets liés à la transition durable

Le gouvernement fédéral dit mettre en place des mesures visant à mobiliser l'épargne pour financer des projets dans la transition durable. Il existe aujourd'hui très peu de comptes d'épargne qui peuvent être considérés comme durables. Sans balise stricte, cette mesure risque de favoriser le greenwashing comme c'est le cas pour les fonds d'investissement dits durables. Ce point vise en réalité à mettre l'accent sur « des investissements propres dans des secteurs stratégiques essentiels pour la politique

### Que prévoit l'Arizona en matière de finance ?

fédérale, tels que la défense, l'aéronautique, le spatial ou l'énergie. »

#### **4 Economie sociale**

Dispositif de soutien aux entreprises de l'économie sociale via des aides fiscales et des subventions pour des projets de création d'emploi local et favorisant la cohésion sociale. Une ambition annoncée, mais pas de plan structuré pour fédérer l'ensemble des acteurs.

Disparition de la réduction d'impôts pour les sommes investies dans les « fonds en développement » : une mauvaise nouvelle pour ces fonds actifs dans la coopération et le développement durable.

*Hicham Bekkali*

*Anne Fily*

*Morgane Kubicki*

*Mars 2025*

## Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, les recommandations Financité sur les thèmes cités se trouvent dans le mémorandum « 52 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen·ne·s »<sup>1</sup> publié en amont des élections fédérales, régionales et européennes.

<sup>1</sup> Mémorandum Financité 2024 / <https://www.financite.be/fr/news/decouvrez-notre-memorandum-en-vue-des-elections-2024>

## A propos de Financité

*Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.*

*Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :*

***Finance et société :***

*Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.*

***Finance et individu :***

*Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.*

***Finance et proximité :***

*Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.*

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.